

Bulletin de service

L'édition du périodique

2007



Faits saillants

L'industrie de l'édition de périodiques a enregistré des revenus d'exploitation totalisant 2,28 milliards de dollars en 2007, en hausse de 1,8 % par rapport aux 2,24 milliards de dollars en 2006.

Selon la classe 51112 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), l'industrie de l'édition de périodiques comprend les éditeurs de magazines traditionnels, de même que les éditeurs de guides immobiliers, de guides de l'acheteur, ainsi que les éditeurs de périodiques sur mesure.

En 2007, les dix plus grandes sociétés ont réalisé 57 % des revenus d'exploitation et 85 % des bénéfices de l'industrie. Ces sociétés ont enregistré une marge bénéficiaire d'exploitation de 16,8 %, en hausse par rapport à 13,2 % en 2006. Par comparaison, le reste des éditeurs ont affiché une marge bénéficiaire d'exploitation de 3,9 % en 2007, en baisse par rapport à 6,9 % l'année précédente.

Les sociétés de l'Ontario et du Québec ont dominé l'industrie de l'édition de périodiques. Les éditeurs de l'Ontario ont réalisé 57,3 % du total des revenus d'exploitation en 2007, les éditeurs du Québec, 21,6 %, et ceux des Prairies, 10,4 %.

Les dépenses d'exploitation ont crû de 0,8 % pour atteindre 2,03 milliards de dollars. Les salaires, les traitements et les avantages sociaux ont représenté la plus grande part des coûts, soit 28 % de toutes les dépenses d'exploitation.

En 2007, l'ensemble de l'industrie a affiché une marge bénéficiaire d'exploitation de 11,3 %, en hausse par rapport à 10,4 % en 2006.

Les ventes d'espace publicitaire ont représenté 68 % des ventes totales, suivies par les ventes de diffusion (23 %) et les autres ventes (9 %). Ces données sont fondées sur les établissements dont les revenus combinés représentent environ 96 % du total des revenus de l'industrie.

L'un des facteurs qui touchent le marché de la diffusion payée est la diminution des dépenses des ménages canadiens consacrées aux magazines. L'Enquête sur les dépenses des ménages révèle qu'en 2007, le ménage moyen a consacré 52 \$ à l'achat de magazines, le montant le plus bas depuis au moins dix ans.



Nota

L'industrie de l'édition de périodiques est composée d'éditeurs de magazines ou de périodiques dont les activités principales sont la compilation, la rédaction, la recherche et la révision d'articles, ainsi que la préparation et la vente de publicités. Les périodiques paraissent à intervalles réguliers, généralement sur une base hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle.

Depuis 2004, les estimations d'enquête de l'industrie sont produites conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les estimations de l'industrie de l'édition de périodiques de 2004 et après ne doivent pas être comparées aux résultats d'enquête d'avant 2004 compte tenu des différences significatives dans les définitions des populations observées.

L'édition de périodiques sur mesure est typiquement représentée par une seule société, une marque, une association ou une institution pour les périodiques destinés à un public cible.

Tableaux statistiques**Tableau 1****Statistiques sommaires sur les éditeurs de périodiques, par province ou région, 2005 à 2007**

	Revenu d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Dépenses d'exploitation	Marge bénéficiaire d'exploitation
	milliers de dollars			pourcentage
2007				
Provinces de l'Atlantique ¹	48 287	13 869	42 911	11,1
Québec	494 221	88 268	433 154	12,4
Ontario	1 307 979	350 850	1 203 139	8,0
Provinces des Prairies ²	236 860	56 603	174 029	26,5
Colombie-Britannique et les territoires ³	196 041	57 732	173 071	11,7
Canada	2 283 388	567 322	2 026 304	11,3
2006 r				
Provinces de l'Atlantique ¹	44 102	13 196	40 542	8,1
Québec	485 731	86 937	433 165	10,8
Ontario	1 327 116	357 254	1 205 665	9,2
Provinces des Prairies ²	209 682	58 940	176 931	15,6
Colombie-Britannique et les territoires ³	176 805	53 824	154 315	12,7
Canada	2 243 435	570 151	2 010 616	10,4
2005 r				
Provinces de l'Atlantique ¹	42 246	13 879	40 967	3,0
Québec	485 338	91 386	448 440	7,6
Ontario	1 254 953	349 655	1 121 547	10,6
Provinces des Prairies ²	199 606	57 904	185 933	6,8
Colombie-Britannique et les territoires ³	176 963	52 255	154 841	12,5
Canada	2 159 106	565 079	1 951 729	9,6

1. Les provinces de l'Atlantique incluent : Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick.

2. Les provinces des Prairies incluent : Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

3. Les territoires incluent : Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), y compris tous les établissements classés au 51112 éditeurs de périodiques.

Tableau 2
Revenus publicitaires et de diffusion sur les éditeurs de périodiques, par province et région, 2007

	milliers de dollars
Revenus publicitaires	
Provinces de l'Atlantique ¹	26 457
Québec	301 445
Ontario	796 864
Provinces des Prairies ²	182 470
Colombie-Britannique et les territoires ³	154 040
Canada	1 461 275
Revenus de diffusion	
Provinces de l'Atlantique ¹	10 609
Québec	148 173
Ontario	304 286
Provinces des Prairies ²	25 373
Colombie-Britannique et les territoires ³	12 735
Canada	501 176

1. Les provinces de l'Atlantique incluent : Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick.

2. Les provinces des Prairies incluent : Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

3. Les territoires incluent : Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), y compris tous les établissements classés au 51112 éditeurs de périodiques. Les plus petites entreprises (en termes de revenus gagnés) ne sont pas comprises dans les estimations. Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des revenus de l'industrie.

Méthodologie

Sources de données, définitions et méthodologie

Ce document renferme des renseignements permettant de bien comprendre les concepts de base qui sont mesurés, les méthodes qui sous-tendent l'enquête (la façon de mesurer les concepts) et les aspects clés de la qualité des données. Ces renseignements aideront à mieux comprendre les points forts et les limites des données, ainsi que la façon appropriée de les utiliser et de les analyser. Les renseignements pourront être particulièrement utiles au moment de comparer les données avec celles d'autres enquêtes ou sources d'information et de tirer des conclusions au sujet des changements survenus au fil des ans.

Aperçu

Cette enquête sert à réunir les données financières et d'exploitation que nécessite la production de statistiques sur l'industrie des éditeurs de périodiques. Regroupées avec des renseignements d'autres sources, ces données servent à produire les estimations officielles de la production économique nationale et provinciale au Canada. Les estimations sont utilisées par les administrations publiques pour établir les programmes nationaux et régionaux et la planification de politiques et par le secteur privé pour établir la mesure de performance de l'industrie et le développement des marchés.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme éditeurs de périodiques dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année faisant l'objet de l'enquête.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste d'établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est tenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité - entreprises constituées et non constituées. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil (nota : le seuil varie selon les enquêtes et parfois selon les industries et les provinces d'une même enquête) et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers peuvent être obtenus de cette source tels que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques comme les catégories de clients et les revenus selon le type de service ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données. Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c.-à-d. des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage obligatoire et tirage partiel.

La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus). La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

La taille concrète de l'échantillon de l'année de référence de 2007 s'est établie à 177 entités de collecte.

Définitions

Le revenu d'exploitation exclut les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

Les dépenses d'exploitation excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

La marge bénéficiaire d'exploitation est calculée comme suit : le revenu d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage du revenu d'exploitation. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire d'exploitation comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, traitements et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéfices sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.

La catégorie salaires, traitements et avantages sociaux comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les traitements ne comprennent pas les dividendes versés aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, traitements et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.

Un établissement statistique actif est l'entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux produits intermédiaires utilisés et sur le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

Qualité des données

Malgré les efforts déployés pour que les opérations de collecte et de dépouillement se déroulent en fonction de normes rigoureuses, les estimations qui en résultent comportent inévitablement des erreurs. Celles-ci sont classées en deux grandes catégories : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont pas liées à l'échantillonnage et peuvent survenir pour de nombreuses raisons. Par exemple, la non réponse est une source importante d'erreurs non dues à l'échantillonnage. La couverture de la population, les écarts dans l'interprétation des questions, les mauvaises réponses des répondants et les erreurs de consignation, de codage et de traitement des données représentent d'autres exemples d'erreurs non liées à l'échantillonnage.

Les erreurs d'échantillonnage se produisent parce que les estimations proviennent d'un échantillon de la population plutôt que de la population entière. Ces erreurs dépendent de divers facteurs, notamment la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation. Une des propriétés importantes de l'échantillonnage probabiliste tient au fait que les erreurs d'échantillonnage peuvent être calculées à partir de l'échantillon à l'aide d'une mesure statistique appelée coefficient de variation (c.v.). Pour des enquêtes menées à plusieurs reprises, l'écart relatif entre l'estimation d'un échantillon et l'estimation qu'on aurait obtenue d'un dénombrement de toutes les unités serait inférieur à deux fois le coefficient de variation, 95 fois sur 100. L'éventail des données acceptables d'un échantillon s'appelle intervalle de confiance. Les intervalles de confiance peuvent être calculés autour des estimations en utilisant les c.v. Premièrement, nous calculons l'erreur type en multipliant l'estimation d'un échantillon par le c.v. L'estimation d'un échantillon, plus ou moins deux fois l'erreur type, est ce qu'on appelle un intervalle de confiance de 95 %.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour fins de comparabilité; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Des unités échantillonnées qui ont contribué à l'estimation final, le taux de réponse pondéré était de 91,1 %. Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut obtenir ces CV sur demande.

Produits connexes

CANSIM

Données stockées dans CANSIM : tableau 361-0010 - Éditeurs de périodiques, statistiques sommaires, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel

Enquête(s)

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5091 - Enquête annuelle sur les industries de services : Éditeurs de périodiques

Publications

Bulletin des industries de service, n° 63-018-X au catalogue.

Série d'études analytiques, Division des industries de service, n° 63F0002X au catalogue.

Date de parution : Juin 2009

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 87F0005X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1916-6923

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 87F0005X).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2009. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.